

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARTHRITIS SOLIDINVEST

Code ISIN : FR0013251816 part C- FR0013251824 part D

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ARTHRITIS SOLIDINVEST a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index, de 15 % de MSCI EMU Net Total Return et de 5% de DJ Sustainability World total return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux.

La stratégie d'investissement du portefeuille repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés. Cette analyse extra-financière s'effectue sur la base de critères environnementaux (exemple : gestion des émissions de gaz à effet de serre, classements de la performance environnementale des pays ...), sociaux (exemple : formation et gestion des compétences, écart des rémunérations hommes / femmes ...) et de gouvernance (exemple : indépendance du conseil d'administration, classements des niveaux de corruption des différents pays ...). Le Fonds sélectionnera des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable. Une attention particulière sera accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail (exemple : lutte contre les discriminations...), ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales (exemple : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...). Meeschaert Asset Management utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les notations sociales et environnementales de Vigeo Group et l'évaluation des controverses de Sustainalytics dans son process de gestion ainsi que les recommandations de Proxinvest, et ECGS dans le cadre de sa politique de vote. Seules les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base de ces critères selon l'analyse de la société de gestion sont incluses dans l'univers d'investissement. Cela représente, à titre indicatif, en moyenne 50% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus. Ce taux de sélectivité pouvant varier d'un secteur à l'autre. La sélection d'OPC (limitée à 10% de l'actif net) n'étant pas limitée à un process ISR, la gestion ISR portera à minima sur 90% de l'actif net. L'analyse financière est basée sur la micro-économie et les fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière ...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel). Le Fonds sélectionnera les entreprises avec une dynamique espérée forte du chiffre d'affaires et des bénéfices. La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés. Cet OPCVM est investi soit en produits de taux entre 65% et 100% de son actif net, en direct (y compris convertibles) ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions entre 0% et 25% de son actif net, en direct ou par l'intermédiaire de parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net. Le risque de change sera maintenu en dessous de 10% de l'actif net. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. Les titres à caractère spéculatif ("High Yield") sont autorisés dans la limite de 25% de l'actif net. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 25% maximum de petites et moyennes capitalisations). Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de pouvoir couvrir le portefeuille aux risques taux actions ou change sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Les revenus sont capitalisés ou distribués selon l'option choisie (Part C ou D). Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées (part C), capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion (part D). Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services SCA avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculé sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds est 3, il reflète principalement l'exposition potentielle aux risques taux et actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

Risque de crédit : Risque que le cours du titre baisse suite à la dégradation de la santé financière de l'émetteur et/ou d'une émission qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis à vis de l'investisseur. Ce risque est dû notamment à l'investissement jusqu'à 25% de l'actif net en titres de notation inférieure à BBB- ou non notées pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPVCM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	1.47% TTC* de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

* Le chiffre communiqué est une estimation des frais de l'exercice. Il peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPVCM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "**frais et commissions**" du prospectus de cet OPVCM, disponible sur le site internet www.meeschaert.com.

PERFORMANCES PASSES

La part ayant été créée le 26/05/2017, les performances de l'OPVCM ne peuvent être affichées car l'existence du fonds est inférieure à 12 mois.

Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie. A compter du 01/01/2018, l'indice de référence est le composite de 15% MSCI EMU NTR, 80% ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index et 5% DJ Sustainability World Total Return. Ticker Bloomberg indice de référence : MSDEEMUN, EG01 Index et W1SGITRD.

Date de création du fonds : 26/05/2017

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services .

Le montant minimal de souscription initiale est de 1 millième de part.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaert.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPVCM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPVCM. Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet. L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-unis du 14 novembre 2013. **Modalités de partage** : Chaque année le souscripteur de la part D s'engage à verser à la Fondation ARTHRITIS sous la forme d'un don assorti d'un reçu fiscal, 70 % du revenu distribué par le fonds. Reconnue d'utilité publique, la Fondation Arthritis est la principale initiative privée de récolte de fonds dans le domaine des rhumatismes graves. La fondation soutient tous les aspects de la recherche. Elle porte un effort tout particulier pour favoriser la recherche translationnelle qui vise à accélérer le passage des données fondamentales acquises vers la preuve clinique. Ce don est assorti d'un reçu fiscal pour le porteur de parts. Part (C) et (D): La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à la Fondation Arthritis, 40% des frais de gestion financière, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds, jusqu'à 20 millions d'actif net, et 50% des frais de gestion financière, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds au-delà de 20 millions d'actif net. . Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don ou d'un parrainage. Dans le cas d'un don le mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part. Dans le cas d'un parrainage, Le mécanisme n'ouvrira pas droit à des avantages fiscaux, ni pour les porteurs de parts, ni pour la Société de Gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPVCM. L'OPVCM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2018.